



Transcription : Module 6 - Élaboration des programmes d'appui et révision des plans

Bienvenue au module 6, le dernier module de la méthodologie de la PGSSA sur " Élaboration des programmes d'appui et révision des plans ". Ici, nous répondrons aux questions suivantes :

- Comment soutenir la PGSSA ?
- Comment *s'adapter aux changements* ?

Le module 6 vise à faciliter l'intégration de la PGSSA dans les activités quotidiennes d'une autorité locale et à garantir la participation des parties prenantes telles que les prestataires de services, le secteur privé, les décideurs et les universitaires. Ce module montre également comment les équipes de la PGSSA utilisent leur expérience avec la méthodologie pour informer les politiques, la planification et la réglementation au niveau national.

Dans ce module, vous apprendrez à :

- Identifier et mettre en œuvre des programmes d'appui, et
- Réexaminer et mettre à jour périodiquement les produits de la PGSSA.

L'étape 6.1 garantit que la mise en œuvre de PGSSA est soutenue par des entreprises d'assainissement durable, des programmes de recherche et un engagement basé sur des preuves dans la politique et la planification au niveau national.

Les programmes d'appui sont l'ensemble des activités qui favorisent la mise en œuvre efficace des améliorations progressives prévues dans le cadre de la PGSSA. Ils diffèrent des mesures de contrôle en ce sens qu'ils ne contrôlent pas directement les phénomènes dangereux. Cependant, ils soutiennent l'adaptation, le développement et l'adoption des mesures de contrôle sélectionnées dans le module 4.

Les programmes d'appui peuvent comprendre les éléments suivants :

- Soutien aux entreprises d'assainissement, y compris l'officialisation, octroi de subventions ou allocation de capitaux, aide à la recherche de fonds et à l'équipement, accords d'achat anticipé, formation en gestion d'entreprise et renforcement des compétences techniques susceptibles de favoriser l'efficacité.
- Utilisation des résultats de la PGSSA en vue de justifier et promouvoir la révision des politiques, plans et réglementations nationales.
- Programmes de recherche avec les universités locales, qui soutiennent l'adaptation des technologies et des modèles de services au contexte local. Les programmes de recherche peuvent également combler les lacunes en matière de connaissances, notamment en ce qui concerne les effets actuels et futurs du changement climatique dans la région

L'étape 6.2 concerne la révision et le actualisation périodiques des produits de la PGSSA. Le PGSSA doit être révisé et réexaminé à différentes occasions, par exemple :

- Lors des réunions régulières de PGSSA, au cours de laquelle l'équipe se réunit pour examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre et la performance des mesures de contrôle.
- Lors des révisions périodiques programmées, qui ont lieu après un audit ou une vérification, afin d'intégrer les conclusions et les recommandations. Il se peut également que les membres de l'équipe chargée de l'élaboration du plan d'action changent et qu'il soit donc nécessaire de réviser le document, ou que de nouvelles infrastructures ou de nouveaux équipements, ou encore de nouvelles données, par exemple, soient mis à disposition.
- Lors des réunions faisant suite à un incident survenu ou évité de justesse. Il est essentiel de revoir le plan de sécurité pour s'assurer que tous les risques sont gérés de manière adéquate, que la fréquence ou la gravité d'un événement répété est réaliste et que les impacts sont minimisés.

Tout cela devrait nous informer sur les dangers et les événements dangereux nouveaux ou émergents.

Rappel : La PGSSA n'est pas un processus linéaire ! C'est un processus continu !



La révision doit prendre en compte :

- Les changements survenus dans le système d'assainissement (p. ex., les améliorations apportées depuis le dernier plan).
- Les changements survenus dans les conditions d'exploitation.
- Les changements survenus au sein de l'équipe de PGSSA ou des institutions clés.

Très bien ! Nous avons donc terminé le module 6 et, par conséquent, la méthodologie complète de la PGSSA.

Vous avez appris à :

- Identifier et mettre en œuvre des programmes d'appui.
- Réexaminer et mettre à jour périodiquement les produits de la PGSSA.

Avec cet exposé, nous avons complété la méthodologie présentée dans notre manuel de planification de la gestion de la sécurité sanitaire de l'assainissement.

Merci de nous avoir suivis ! Et bonne PGSSA !